



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, session 2023

N° E2C45IGEEHA

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, au titre de l'année 2023 :

Madame BECK Maelenn, attachée d'administration de l'Etat, présidente, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur BENOIT Jean, ingénieur de recherche, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur CHOCHOI David, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur RAUNET Olivier, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur LEHMANN Sébastien, professeur agrégé de classe normale, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame MULA Marina, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame RIFF Anne, agent contractuel équivalent ingénieur de recherche, suppléante, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Fait à Paris, le 09/05/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON